

Certifications en allemand, anglais et espagnol, session 2020

publié le 31/10/2019

Descriptif :

La note ministérielle précisant les dates et horaires de la certification en langues pour la session 2020 vient de paraître au Bulletin Officiel.

Sommaire :

- **Les épreuves écrites** évaluant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite de la session 2020 auront lieu,
- **Les épreuves orales** évaluant l'expression orale se dérouleront, pour les trois langues concernées, **entre le lundi 17 février et le vendredi 27 mars 2020** selon des dates fixées au niveau académique.

La note ministérielle précisant les dates et horaires de la certification en langues pour la session 2020 vient de paraître au **Bulletin Officiel** [🔗](#).

● **Les épreuves écrites** évaluant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite de la session 2020 auront lieu,

○ **pour l'allemand : le jeudi 12 mars 2020** aux heures indiquées ci-dessous :

- Allemand 160 min + 2 pauses, de 09h00 à 12h00

○ **pour l'anglais et l'espagnol : le jeudi 26 mars 2020** aux heures indiquées ci-dessous :

- Anglais 195 min + pauses, de 09h00 à 13h00
- Espagnol 140 min + pauses, de 09h00 à 11h45

● **Les épreuves orales** évaluant l'expression orale se dérouleront, pour les trois langues concernées, **entre le lundi 17 février et le vendredi 27 mars 2020** selon des dates fixées au niveau académique.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.